



PERMANENCES DES INFIRMIÈRES-PUÉRICULTRICES

BARNEVILLE-CARTERET

- Pôle santé
5, rue des Halles

Les vendredis de 9h à 12h

MONTEBOURG

- Chasse du Cœur
Salle de la mairie

Les 2^{es} et 4^{es} mardis du mois
de 14h à 17h

(sur le temps des consultations)

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

- Communauté de communes
de la Vallée de l'Ouve
19, avenue Division Leclerc

Les lundis (sauf le 1^{er} du mois)
de 9h à 12h

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

- Salle de permanence
Place de l'Église

Les 2^{es} et 4^{es} vendredis du mois
de 9h à 11h30

VALOGNES

- Centre médico-social
27 bis, rue du Grand Moulin

Le lundi de 9h à 11h30

Le vendredi de 9h à 11h30

❁ Le service de PMI peut recevoir en dehors des permanences sur rendez-vous.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

TERRITOIRE DE SOLIDARITÉ DU VALOGNAIS

Centre médico-social
27 bis, rue du Grand Moulin
50 700 VALOGNES
T. 02 33 21 74 00



Pour les enfants de 0 à 6 ans

❁ PERMANENCES PUÉRICULTURE

assurées par une puéricultrice **sur rendez-vous**

tous les **VENDREDIS** de 9h à 12h



au Pôle de Santé
5, rue des Halles
50270 Barneville-Carteret



BARNEVILLE- CARTERET

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS :

02 33 21 74 00

Centre medico-social du Valognais

Service PMI - 27 bis, rue du Grand Moulin
50700 Valognes

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

LA NAISSANCE D'UN ENFANT REPRÉSENTE TOUJOURS UN CHANGEMENT



Face à cette situation nouvelle,
vous vous posez peut-être des questions.



♥ Il vous est possible d'en discuter avec une infirmière-puéricultrice du service de la Protection maternelle et infantile (PMI).

♥ L'infirmière-puéricultrice est une professionnelle qui s'est spécialisée auprès des enfants.



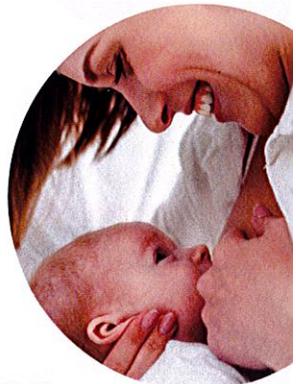
L'action de la **PMI**
s'exerce gratuitement
auprès des **ENFANTS DE 0 À 6 ANS**

QUE POUVEZ-VOUS ATTENDRE D'UNE INFIRMIÈRE-PUÉRICULTRICE DE PMI ?

❁ LA PESÉE DE BÉBÉ

❁ DES CONSEILS POUR

- la toilette
- les soins d'ombilic
- l'allaitement maternel
- la préparation et le dosage des biberons
- la diversification de son alimentation



❁ UNE RÉFLEXION SUR LE RYTHME DE VOTRE ENFANT

- le sommeil
- les repas
- les sorties

❁ SON ÉVEIL

- les relations entre frères et sœurs
- les jeux
- les acquisitions



❁ SON ENVIRONNEMENT

- l'aménagement de l'espace qui lui est réservé

❁ DES INFORMATIONS DIVERSES

- les modes de garde
- les équipements médicaux et sociaux de votre secteur
- les vaccinations
- les bilans de santé
- les vitamines
- la prévention des accidents domestiques

❁ LA CONTRACEPTION

